

Faisons nous respecter, votons !

Cette fois encore, exercer son droit de voter va exiger des électeurs une détermination certaine pour passer outre les complications du vote électronique. Mais avec quelques explications (cf ci-joint p.....), tout le monde "peut le faire"... Et quoi: voter n'est-il pas une forme d'action à part entière, à l'égal de la manif, de la motion de CA ou de la grève ? Faire grève a un coût, manifester fait mal aux pieds, voter va nous prendre (un peu) de temps et d'attention, mais pas de miracle : quand on veut peser pour se faire respecter, il faut fournir un effort !

Faire voter ses collègues

Signe d'un niveau de ras-le-bol rarement atteint : les Heures mensuelles d'information syndicale rassemblent des dizaines de collègues... A chacun de nous de faire passer le message ! Être mécontents en salle des profs, c'est bien, mais quelle logique y aurait-il à dire qu'on n'en peut plus, si ce mécontentement restait inaudible faute de s'exprimer dans les urnes ? Voter, et faire voter les collègues autour de soi pour le SNES, le SNEP et le SNUEP, donc pour la FSU, c'est décisif ! Faire vivre la démocratie repose largement sur ce travail de fourni, que tout un chacun peut faire là où il/elle se trouve.

Une profession qui ne se laisse pas faire - quel cauchemar !

Notre profession est très majoritairement attachée à une conception exigeante du métier, avec des profs et des CPE concepteurs de leurs pratiques, des métiers qui s'apprennent et qui doivent être financièrement reconnus à la hauteur de leur qualification et de leur responsabilité sociale.

Disons-le: cet attachement profond des personnels embête prodigieusement les gouvernements successifs qui tentent, ont tenté, et tenteront, de mettre au pas cette profession solidaire et fortement syndiquée qui fait figure d'exception, avec quelques autres, dans un paysage français où la syndicalisation est généralement beaucoup plus faible que dans d'autres pays d'Europe.

Un syndicalisme FSU enraciné et attractif

Autre caractéristique de notre profession: un syndicalisme FSU majoritaire, implanté dans la quasi totalité des collèges et des lycées... Un syndicalisme FSU dans lequel les jeunes générations de profs, stagiaires et TZR se reconnaissent pleinement - sait-on par exemple que 37% des certifiés et agrégés stagiaires se sont syndiqués au SNES-FSU en 2013-2014 ?

Mais si l'ancrage de la FSU n'a pas d'équivalent, sa représentativité, son poids dans les Commissions paritaires et les Comités techniques pour les 4 années qui viennent, c'est le vote, entre le 28 novembre et le 4 décembre, qui en décidera !

Quel gouvernement ne rêve pas de fonctionnaires réduits au silence ?

En ces temps d'austérité, un gouvernement préfère avoir en face de lui des syndicats faibles plutôt qu'un contre-pouvoir puissant, c'est plus pratique pour rendre les personnels corvéables à merci. Une participation en berne, un score décevant pour la FSU ne manqueraient pas d'encourager ceux qui entendent bien réduire la dépense publique dans le Second Degré - alors même que les effectifs qui doivent y être accueillis n'ont pas fini d'augmenter...

A l'inverse, une forte participation, un bon score pour la FSU seront un signal clair et net en faveur d'une revalorisation urgente pour tous, et pour une augmentation de

l'investissement éducatif, à tous les niveaux du système - y compris le Second Degré.

Des élus FSU, parce qu'on pourra compter sur eux !

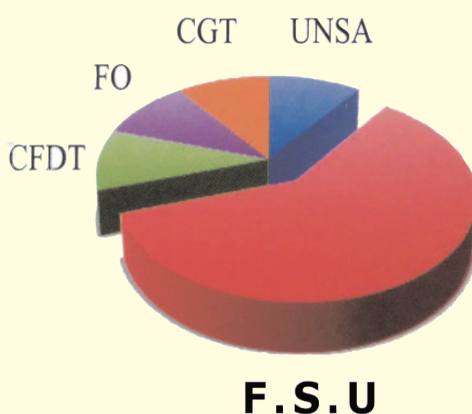
Les représentants que la profession s'apprête à élire auront la responsabilité de défendre les collègues et le service public d'Education dans le Second degré pendant 4 ans, soit jusqu'en 2018.

Autant dire que les grandes batailles sont devant nous: nouvelle carte de l'Éducation Prioritaire, dotations horaires des collèges et des lycées, lutte contre l'autoritarisme managerial...

Sur tous ces dossiers, sensibles dans notre département, la FSU a fait la preuve de sa combativité et les collègues ont maintes fois pu constater l'utilité d'avoir des élus FSU capables de bien les informer et réactifs pour soutenir leurs actions !

La qualité du travail accompli par les élus FSU tient - aussi - à leur nombre, car c'est leur travail collectif qui permet de contrôler que l'administration respecte bien les droits de chacun dans sa gestion des carrières.

Voter et faire voter pour les listes FSU à partir du 27 novembre, c'est aussi être plus forts pour exiger les mesures d'urgence (revalorisation, recrutements) indispensables pour sortir de la crise de recrutement !



Le Comité Technique Académique de Versailles issu des précédentes élections professionnelles

6 sièges sur 10 pour la FSU

Dans le 92, 21 des 29 syndicats de la FSU sont représentés - SNESUP, SNCS, SNASUB, SNUTEFI... - chacun illustrant la variété et la nécessité du service public et chacun de leurs adhérents mesurant les dangers encourus et les conséquences délétères de la politique menée.